

3. Septbr.

très bien

198
189

Aperçu général très secret

St. Petersbourg, le 3. Septembre 1865.

Nos relations actuelles avec les Puissances étrangères ont été déterminées par la crise des affaires de Pologne.

Cette crise nous a amenés aux convictions suivantes:

1^{re} Il était clair que malgré l'absence d'antagonisme entre nos intérêts permanents et ceux de la France et malgré la possibilité et l'utilité d'une entente entre les deux pays, cette entente n'avait pas assez de valeur aux yeux de l'Empereur Napoléon pour compenser ses attaches avec le principe révolutionnaire des nationalités.

2^e Il était également évident que la conduite des autres grandes Puissances dans cette crise avait été dictée par le désir de rompre notre intimité avec la France qui leur portait ombrage.

Il en résultait que cette intimité nous avait valu des adversaires sans nous procurer des amis sûrs.

3^e. La crise des affaires de Pologne ne nous léguaît pas seulement un enseignement mais encore une difficulté immédiate à résoudre, une œuvre fondamentale d'avenir à accomplir.

Les considérations devaient dominer notre marche politique.

Pour mener à bien notre tâche en Pologne, nous devions avant tout nous efforcer de maintenir la paix générale.

Depuis dix ans ce principe n'avait pas cessé de diriger les vues du Cabinet Impérial. Conformément aux ordres de notre Auguste Maître notre politique extérieure n'avait pas d'autre but que de favoriser nos travaux intérieurs et d'écarter tout ce qui aurait pu les troubler. Le principe utile et sage, alors que nous n'étions

peu directement intéressés dans les affaires de l'Europe, devenait indispensable depuis que nous étions mêlés par les affaires de Pologne. Toute conflagration en Europe devait aboutir à la Pologne.

En outre nos relations avec les Puissances nos voisines devenaient avoir pour nous une double importance, d'abord à cause des contacts et intérêts résultant des partages et ensuite parceque l'Allemagne est le chemin de la Pologne. Nous devions donc désirer que l'accord des deux grandes Puissances germaniques ne fut pas rompu parceque nous n'aurions pas pu prendre parti pour l'une sans jeter l'autre dans les bras de nos adversaires. Nous devions désirer que l'union du corps fédéral germanique ne fut pas troublée parcequ'une guerre intestine eut ouvert la porte à des interventions étrangères qui auraient pu aboutir à la Pologne.

Les convictions nous ont guidés dans les complications de l'année dernière au sujet des Duchés de l'Elbe.

Nous avons appuyé de toute notre influence une entente des deux grandes Puissances allemandes. Nous avons vu avec satisfaction leur décision de prendre en mains la question pour la soustraire aux entraînements démocratiques des états de 2^e ordre.

Nous n'avons certainement pas perdu de vue les intérêts de la monarchie danoise et si nos conseils avaient été écoutés à Copenhague ils auraient peut être épargné au Danemark la perte des Duchés.

Et la Conférence de Londres si les grandes Puissances signataires du protocole de 1852. avaient témoigné la résolution de maintenir les principes de droit et d'équilibre qu'elles avaient posés, nous nous serions

sans doute jointes à elles. Mais l'état de l'Europe ne comportait pas une pareille résolution. Les Cabinets étaient séparés par une profonde défiance et les principes de droit et d'équilibre ébranlés par les idées modernes, ne rencontraient que de tièdes défenseurs.

Il ne nous appartenait pas de nous placer en première ligne et de rester seuls sur la brèche.

Les entrevues de Berlin et de Rüssingen de l'année passée n'ont eu pour objet que de maintenir l'accord des deux grandes Puissances allemandes et en même temps de leur recommander la modération et la conciliation envers le Danemark au nom des intérêts de l'ordre, de la paix et de la conservation en face des menaces de la révolution cosmopolite et des ambitions françaises.

Nos efforts ont échoué devant la force des choses, la résolution de la Prusse de pousser

à l'extrême une situation favorable
à ses vues et l'impossibilité où
l'Autriche se trouvait d'y mettre obstacle.

À ce moment décisif nous
avons décliné les propositions
d'intervention de l'Angleterre
parcequ'elles avaient pour but
une action maritime pour
laquelle les forces britanniques
suffisaient amplement tandis
que notre participation eut
forcément amené des compli-
cations continentales que nous
devions éviter.

Si la sagesse de cette réserve
avait besoin d'une preuve, on
la trouverait dans la réponse
du Cabinet des Tuileries à celui
de Londres lorsque la même
proposition fut faite à Paris.
M^r. Drouyn de Lhuys faisait
allusion à l'abandon où
l'Angleterre avait laissé la
France dans la question polo-
naise et faisait entendre le
mot de compensation pour
les sacrifices que l'Empereur

Napoléon devrait imposer à son pays.

Les événements qui suivirent étaient une conséquence naturelle de ces prémisses.

Les destinées du Danemark s'accomplirent. Il restait à régulariser par un traité les résultats de la guerre et à pourvoir au sort futur des Duchés.

Dans cette phase nouvelle de la question, nous avons observé la même réserve.

Nous nous étions désintéressés par la cession que Sa Majesté l'Empereur avait faite des droits de Sa Maison au Grand Duc d'Oldenbourg. Ce que notre Auguste Maître désirait c'était que le sort des Duchés fut fixé à la suite d'un examen légal, conformément aux principes de droit et d'ordre monarchiques de manière à offrir des garanties de sécurité au Danemark et à l'Europe,

et surtout que cette question ne devint pas un motif de rupture au sein de la Confédération. Les grandes Puissances allemandes, aussi bien que les états du 2^d ordre n'ont pas ignoré ces vues de Sa Majesté Impériale. Elle les a notamment fait connaître au Roi de Prusse lorsque les conditions prussiennes eurent été formulées.

Notre ingérence n'a pas été plus loin. Plus d'une fois le Cabinet français nous a indirectement sondés sur la manière dont nous envisageons l'éventualité d'un établissement maritime prussien à Kiel, qui, à son avis, ne pourrait convenir à nos intérêts de Puissance riveraine de la Baltique. Nous n'avons pas accueilli ces insinuations.

Certes le Cabinet Impérial ne méconnaît pas l'importance de ce changement

202
193 9.

apportée dans l'équilibre maritime
du nord de l'Europe.

Nous ne nous en exagérons
pas non plus la valeur. Une
grande Puissance maritime ne
se crée pas en un jour ni à vo-
lonté.

Néanmoins nous ne pou-
vons nous dissimuler que l'issue
probable de cette crise n'est
pas dans une direction favo-
rable à nos intérêts. Mais les
mêmes considérations qui nous
ont déterminés à nous résigner
au démembrement de la
monarchie despoise, nous im-
posent la même réserve à
l'égard des conséquences possibles
de cet événement.

Cette réserve est conforme
à la pensée générale du Cabinet
Impérial, qui est que : dans
notre situation actuelle et
celle de l'Europe, le premier
intérêt de la Russie réside
dans la poursuite persévérante
de son développement intérieur

et que toute action politique au dehors doit rester subordonnée à cet intérêt fondamental.

L'arrangement survenu à la suite de l'entrevue de Gastein n'a pas modifié notre attitude. Nous aurions regretté une rupture entre les deux grandes Cours allemandes. Nous n'y avons pas cru. Nous prévoyions un compromis à l'avantage des vues de la Prusse. Parmi les conjectures qui se rattachent à cet incident la plus probable semble que l'Autriche, ne pouvant empêcher l'agrandissement de la Prusse au Nord, sans une guerre que sa situation ne lui permet pas d'affronter, cherche à en diminuer les inconvénients par une compensation. D'après les vues qui paraissent dominer à Vienne, cette compensation pourrait être cherchée dans une assistance matérielle en vue d'une lutte en Italie. L'Autriche se serait réservée un pape qu'elle échangerait contre cette assistance.

Nous ne nous sommes pas prononcés sur cette solution dont le caractère provisoire nous permet le silence. La protestation théorique du Cab.^t français qui ne

nous n'a pas été officiellement communiquée +
porte le caractère d'un encouragement aux
résistances des États secondaires de la Con-
fédération plutôt que celui d'une dé-
marche sérieuse. Le lab^r. de Londres ne
nous a point fait part de son opinion.

Dans cet état de choses nous atten-
drons que les événements se précisent et
que la position des grandes Puissances de
l'Europe se dessine.

La Majesté l'Empereur reste en-
tièrement libre de ses décisions. Elles se-
ront déterminées par les intérêts de la
Russie qui, nous le répétons, se résument
dans les deux principes suivants :

Écarter tout ce qui pourrait troubler
le travail de réforme, de réorganisation,
d'assimilation qui est le premier besoin
du pays.

Empêcher autant qu'il peut dé-
pendre de nous, et sans compromettre
cet intérêt primordial, que dans l'in-
tervalle, l'équilibre politique ne soit
rompu à notre détriment.

Nos rapports avec les deux grandes
Cours allemandes se sont maintenus
dans la direction de ces vues générales.

Elles sont restées amicales avec la Prusse, mais le but évident que poursuit le Cab^{et} de Berlin et le caractère de sa politique actuelle, qui est de ne reculer devant aucun moyen pour arriver à ses fins, excluent une entente intime.

Quant à l'Autriche nous nous sommes trouvés d'accord en principe lors des entrevues de l'année dernière, mais en fait, la politique de cette Puissance est tellement subordonnée à ses difficultés du moment, intérieures et extérieures, qu'on ne peut faire aucun fond sur elle. Ainsi, même dans la question des principautés Danubiennes, où nos vues et nos intérêts semblaient, en face des procédés du Prince Couza, identiques, nous n'avons trouvé qu'un tiède concours. L'expérience qu'elle fait actuellement à l'égard de la Hongrie et qui paraît devoir s'étendre à la Galicie, la place dans une voie qui ne saurait nous rapprocher.

Nos relations avec la France sont très difficiles à définir. La crise

polonaise y a posé un temps d'arrêt. L'Empereur Napoléon s'est attiré un échec qu'il a constaté lui-même et accentué par sa proposition de Congrès général. Nous n'avons pas cherché à l'aggraver. Mais toute sa conduite nous prouve qu'il a plutôt le sentiment d'avoir subi un échec, que celui d'avoir fait une faute, et qu'il cherche à prendre une revanche plutôt qu'à offrir une réparation.

Les affaires d'Italie, celles du Mexique et des Etats-Unis ont momentanément détourné depuis lors son attention.

Les entrevues de l'année dernière n'ont pas eu de caractère politique. Motivées par des raisons de santé, elles ont néanmoins amenés des contacts personnels qui ont favorablement influé sur les relations. Cette impression a été fortifiée par la sympathie qu'a fait naître la douloureuse épreuve réservée à Nos Augustes Souverains sur le sol de la France, et par le tact que l'Empereur Napoléon a déployé dans ces pénibles circonstances. Les relations personnelles en ont acquis plus de cordialité. Cette influence ne s'est pas étendue aux rapports

politiques. Partout où nous nous trouvons en contact ~ le Cab^t. français nous témoigne une hostilité qui n'est pas suffisamment justifiée par la divergence des principes ou des intérêts. C'est surtout en Orient que cette tendance se manifeste. Elle s'attache, à toutes les questions qui nous touchent, avec une animosité remarquable. Elle s'étend jusqu'au Caucase, en Arménie, à tous les points où elle peut rencontrer des éléments d'action à mettre en œuvre contre nous. Il est difficile de définir dans quelle mesure le Gouv^t. français doit en être rendu responsable. Tout le mécanisme de sa diplomatie est monté dans une direction que la crise polonaise a rendu particulièrement haineuse à notre égard et le grand nombre d'agents polonais qu'elle compte dans les rangs subalternes, contribue sans doute à lui conserver ce caractère. Mais le Gouv^t. ne fait rien pour le modifier. Nous ne pouvons pas voir dans cette persistance un fait purement accidentel. Elle est le symptôme d'un état de choses ~

analogue à celui de 1852., alors que ~
l'Empereur Napoléon arrivant au pou-
voir sans alliés, en face de l'Europe hos-
tile ou défiante a cherché et trouvé en
Orient un terrain où ces défiances et cette
hostilité de l'Europe se détournaient ^{de lui} pour
se porter sur nous. Malheureusement ~
aujourd'hui comme alors, la faveur instinc-
tive avec laquelle l'Europe semble accueillir
ce qui peut amoindrir notre position et
affaiblir nos moyens d'influence en Orient,
doit l'encourager dans ces dispositions.

Il nous est impossible de préciser
la portée réelle que peut avoir cette ten-
dence de la politique française, ni d'en
assigner le terme. Mais elle est si pro-
noncée, si persistante et paraît si profondé-
ment enracinée dans les habitudes ac-
tuelles de la diplomatie française, qu'à
moins de graves événements qui lui im-
priment un nouveau cours, nous ne sau-
rions prévoir la possibilité d'une reprise
de notre ancienne entente.

Nous devons néanmoins y laisser
la porte ouverte, tout en restant partout
en état de défense et d'observation. L'in-
stabilité de la situation actuelle de ~

l'Europe, la tolérance que l'Angleterre témoigne envers la France, l'immulation avec laquelle la Prusse et l'Autriche recherchent ses bonnes dispositions, nous font une loi de ne pas dévier de cette circonspection.

Quant à l'Angleterre il est remarquable que nous sommes d'accord avec elle sur les principales questions Européennes. Comme nous, elle veut la paix et l'équilibre de l'Europe, le maintien du ^{sur la base des traités} status quo en Orient, l'apaisement des passions par la conciliation et les progrès de la prospérité matérielle. Comme nous, elle a reproché la conduite du P^e Louza et désire une solution équitable et garantie du litige des biens conventuels. Ses vues en Syrie et en Egypte ne sont pas en opposition avec les nôtres.

Mais cet accord s'arrête aux principes. En fait, le Cab^{et} anglais montre une complaisance pour la France qui rend une action commune impossible avec nous.

Cette anomalie s'explique par la très judicieuse observation de notre

Ambassadeur à Londres que, dans les principales, le Cab^t. Anglais craint la prépondérance française moins que la nôtre. Entre deux maux il préfère le moindre. Cette partialité s'étend au delà des principales et se manifeste dans la plupart des questions qui agitent l'Orient, même celles où la Russie n'est pas directement intéressée. Elle semble se rattacher à une conviction enracinée dans l'esprit des Ministres anglais, que la position ascendante de la France tient à la vie d'un homme exceptionnel et que ses œuvres ne lui survivront pas. Ils en concluent qu'il est plus sage de se prêter à une alliance qui oblige l'Empereur Napoléon à certains ménagements pour les intérêts anglais, plutôt que de s'exposer à une lutte dont les guerres du premier Empire rendent le souvenir odieux à la nation anglaise.

Ces dispositions du Gouv^t. britannique pèsent d'un poids considérable sur la marche de la politique générale, et paralysent l'action salutaire que nous aurions pu exercer en commun.

Il serait d'autant plus à regretter que les événements de l'Asie Centrale,

mal appréciées par le Cab^t. de Londres,
viussent apporter dans nos relations des
causes de dissentiment qui réagiraient
certainement d'une manière fâcheuse
sur notre position politique.
